

<http://eglisealareunion.org/?Les- eveques-de-la-Cedoi-soutiennent-le-peuple-chagossien>

Les évêques de la Cédoi soutiennent le peuple chagossien

- Archives - Océan Indien -



Date de mise en ligne : lundi 5 septembre 2016

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Au cours de leur XXXe assemblée plénière, les évêques de la Conférence épiscopale d'océan Indien (Cédoi) ont signé une Déclaration commune de soutien au peuple chagossien.

En cette année de la Miséricorde promulguée par le Pape François, nous voulons manifester encore une fois notre soutien fraternel au peuple chagossien qui souffre toujours du traumatisme causé par le fait d'avoir été cruellement déracinés de leurs îles. Leur attachement à leur terre est tout à fait légitime et ils ont effectivement un droit de retour sur leurs îles. Ce retour devrait être facilité et financé par les autorités qui les ont délogés unilatéralement, et illégalement.

Ils n'étaient pas des travailleurs saisonniers comme on a voulu le faire croire ; ils étaient et ils sont encore un peuple avec une originalité culturelle façonnée par les joies et les défis de la vie sur les îles éparses. Leurs ancêtres sont enterrés là-bas ; il y a encore des traces de leurs villages qui témoignent d'une vie commune de longue durée qui a été brutalement interrompue. Nous soutenons leur lutte pour que ce retour sur leurs îles auquel ils ont droit, devienne une réalité.

Le moment approche où doit être négocié l'accord de 1966 entre le Royaume Uni et les États-Unis d'Amérique mettant les îles des Chagos, préalablement détachées du territoire Mauricien, à la disposition des États-Unis pour des besoins de défense sur une période de 50 ans. A cette occasion, le Gouvernement Mauricien prend des mesures énergiques pour revendiquer une fois de plus la Souveraineté de Maurice sur les îles des Chagos.

Nous soutenons cette démarche du Gouvernement Mauricien, car comme l'a déclaré le Ministre Mauricien des Affaires Étrangères, M. Anil Gayan, à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 22 septembre 2000 : « *L'Archipel des Chagos notamment l'île de Diégo Garcia, a été détaché par la puissance coloniale juste avant notre indépendance, en violation de la Résolution 1514 (XV)... et de la Résolution 2066 (XX) du 16 décembre 1965 qui interdit formellement le démembrement des territoires coloniaux avant leur accession à l'indépendance.* »

S.E. Mgr Maurice E. Piat, président de la Cédoi, évêque de Port-Louis, Île Maurice
S.E. Mgr Alain Harel, vice-président de la Cédoi, vicaire apostolique, Saint-Gabriel, Rodrigues
S.E. Mgr Gilbert Aubry, évêque de Saint-Denis, Île de La Réunion
S.E. Mgr Charles Mahuza Yava, vicarie apostolique, Archipel des Comores
S.E. Mgr Denis Wiehe, évêque de Port-Victoria, Les Seychelles

Post-scriptum :



De clARATION de la Cédoi à propos des Chagos